



DOSSIER | Bruay-La-Buissière améliore sa situation financière



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique,
photos Service Communication
Croquis illustrations Freepik/Pixabay

Impression
Imprimerie MORAULT

Dépôt légal
Mars 2024

Vous ne recevez pas votre
magazine municipal ?
Contactez-nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre
disposition dans les lieux publics ou en
téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 7

Bruay-La-Buissière améliore sa situation financière

LABUISSIÈRE pages 8 à 11

Travaux divers

SANTÉ pages 12 & 13

Colon Tour et forum du handicap

PRATIQUE pages 14 & 15

Attention au retour des frelons

RETOUR EN IMAGES pages 16 & 17

Les manifestations du mois de février

TRAVAUX pages 18 à 21

Travaux dans votre Ville

ÉCONOMIE pages 22 & 23

Retrouvez les nouveaux commerces du centre-ville

SENIORS page 24

Navettes seniors

JEUNESSE pages 25 à 27

Accueil des jeunes pour l'été 2024

POLICE MUNICIPALE page 28

Les chiffres du mois de janvier

ACTUS CULTURE page 29

Christophe Willem enflamme l'Espace Culturel Grossemey

ACTUS SPORT pages 30 & 31

Les Foulées du Bruaysis pour l'association Orpheopolis

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies du mois de février

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois de mars

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissières,

C'est avec un immense plaisir que j'ai posé le 20 février dernier, la 1^{ère} pierre de la résidence intergénérationnelle "Lucie et Raymond Aubrac", située derrière l'école Pasteur. Avec plus de 80 logements, cette résidence permettra d'accueillir de nouveaux habitants dans notre commune.

Ce projet, comme les projets qui seront annoncés dans les prochaines semaines, est la preuve que notre ville attire de nouveau et retrouve son dynamisme. Nul doute que la métamorphose engagée de Bruay-La-Buissière joue un rôle prépondérant dans la venue de nouveaux investisseurs, de nouveaux promoteurs.

En parlant de métamorphose, je me félicite de l'avancée des travaux en centre-ville et notamment ceux de la rue Hermant (réfection totale de la voirie, ouverture de la route derrière la salle de spectacle Le Temple) et le commencement des travaux de la rue Henri Cadot dont les commerces restent ouverts et accessibles.

Dans le même temps, les travaux de réfection de voirie rue de Vaudricourt, derrière la Mairie de Labuissière sont terminés tout comme le chantier de création d'un nouveau parking rue Pégoud.

Par ailleurs, les études de faisabilité nécessaires à la réhabilitation complète de la piscine couverte Léo Lagrange viennent de démarrer sous l'égide de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.

Ces chantiers, bien qu'utiles et nécessaires à l'amélioration durable de votre qualité de vie, ne doivent pas venir éluder notre combat contre le projet mortifère de fermeture de classes alors qu'une trentaine est programmée sur notre territoire.

Courant janvier, nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 4 497,40 euros à Élodie Jacob, coordinatrice de l'AFM Téléthon suite à la mobilisation des associations de Bruay-La-Buissière en 2023.

Du côté de nos écoles et grâce au dialogue installé avec les services de l'Éducation Nationale, nous avons pu sauver une classe à l'école Mendès-France. Nous continuons notre mobilisation pour les autres classes même si je dois avoir l'honnêteté de vous dire que nous ne pourrons malheureusement pas toutes les sauver. En revanche, je me félicite de l'ouverture de trois classes, deux à l'école maternelle Marmottan et la troisième à l'école Louis Pasteur.

Avec vous et pour vous, plus que jamais mobilisé pour métamorphoser notre ville et améliorer votre vie quotidienne.

Avec toute mon affection,

Bien cordialement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Crédit photo Artois Drones 2024

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SA POLITIQUE DE MAÎTRISE DE L'ARGENT PUBLIC

Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, adjointe en charge des Finances et les services de la Ville ont honoré un rendez-vous le 8 décembre 2023 avec Monsieur le sous-préfet aux côtés des services de la direction générale des finances publiques suite à l'analyse financière développée de la Ville de Bruay-La-Buissière. Suite à cette rencontre, un rapport a été établi. Il est important de vous présenter plusieurs éléments qui permettent de démontrer **l'amélioration de la santé financière de la collectivité**. Cette analyse porte sur la période 2018-2022. Une période durant laquelle a été observée une maîtrise des coûts et une baisse de la dette notamment depuis 2021. Le rapport de l'analyse développée montre également **la volonté de l'équipe municipale en place de maintenir un niveau élevé en matière d'investissement** au service de la population bruaysienne et labuisséroise. La municipalité s'engage également à poursuivre sa politique en maîtrisant les dépenses de fonctionnement malgré les hausses liées à l'inflation (énergies, denrées alimentaires) et la hausse du point d'indice nécessaire pour les agents de la fonction publique mais qui impacte les collectivités. Une maîtrise du budget effectuée tout en respectant les promesses de campagne à savoir le maintien du taux de fiscalité.



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

La situation financière de Bruay-La-Buissière s'améliore ces dernières années. Les produits réels de fonctionnement ont augmenté de 2,2 % en moyenne annuelle tandis que les charges réelles de fonctionnement n'enregistrent plus qu'une timide hausse (0,96 %). **La collectivité parvient ainsi à rétablir son niveau de capacité d'autofinancement brut qui affiche une hausse de 82,5 %.**

Pour l'année 2022, les produits réels sont en progression de 5,5 % par rapport à 2021. Une hausse de 11,1 % en cinq ans. Ils représentent une recette de 1 553 € par habitant contre 1 480 € par habitant en moyenne au niveau régional pour les communes de même strate.

Des charges de personnel à la baisse

La Ville de Bruay-La-Buissière fait face aux dépenses liées au personnel. Ces charges représentent 51,52 % des charges réelles à son 2^e plus bas niveau depuis 2018 et situent la commune à un niveau inférieur à la strate régionale qui est à 61,1 %. **Une baisse de 3,87 points par rapport à 2018.** Les années 2021 et 2022 voient la baisse significative du poste "personnel extérieur à la collectivité" liée à la fin de la mutualisation des services commune avec le SIVOM de la Communauté du Bruaysis et la fin de la refacturation des dépenses de personnel par le pré-cité SIVOM.

BAISSE DES CHARGES FINANCIÈRES

Après avoir entrepris un **refinancement d'emprunt à risque en 2015/2016**, la Ville de Bruay-La-Buissière continue ses efforts de réduction des charges d'intérêts.

Les charges financières ont diminué de 9,7 % ces deux dernières années et de 38,4 % depuis 2018.

SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS

Ce poste est le 3^e poste de dépense de fonctionnement. Il a été constaté une **baisse de 7,8 % depuis 2018. La sortie du SIVOM de la Communauté du Bruaysis a permis de réaliser une économie de 600 000 € par an.**

La subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'élève à 57 % du poste Subventions.

La Ville de Bruay-La-Buissière soutient activement le tissu associatif et des subventions sont versées chaque année en fonction de l'activité annuelle des associations.



TOUJOURS PLUS D'INVESTISSEMENTS

Notre Ville a une Capacité d'Auto-Financement (CAF) à la hausse. La CAF doit permettre de couvrir le remboursement en capital des emprunts et pour le reliquat éventuel **de disposer de financements propres pour les investissements**. Les charges de fonctionnement ayant été revues à la baisse, la municipalité a constaté une croissance des produits réels de fonctionnement. Par conséquent, **la CAF brute de la commune s'est améliorée. Elle est en progression de 76,2 % par rapport à 2021 et de 82,51 % par rapport à 2018 !**

Des dépenses d'équipement justifiées

La municipalité a la volonté de maintenir un haut niveau d'investissement pour améliorer le confort et le bien-être de sa population mais aussi pour que la Ville de Bruay-La-Buissière retrouve enfin sa place et sa fierté à l'échelle départementale. **Le rapport stipule qu'en 2022, les dépenses d'équipement marquent une progression de 47,5 % par rapport à 2021, de 86,4 % sur la période étudiée.**

La hausse de ces dépenses d'équipement trouve réponse dans le **programme de rénovation des écoles** (2 494 000 €) et de la **rénovation des routes municipales**. Même si beaucoup reste à faire, le montant de la rénovation de la voirie municipale s'élève à 2 444 000 €.

La hausse des dépenses d'investissement de la Ville de Bruay-La-Buissière lui permet de retrouver un niveau de dépenses correspondant à celles des autres communes de la région. L'année 2023 a été marquée par de nombreux chantiers afin d'améliorer le cadre de vie de chacune et de chacun. **En 2024, l'équipe municipale conservera cette ambition au service des Bruaysiens et des Labuissierois avec plus de 12,5 millions d'euros d'investissement.**

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024

De nombreux travaux dans les bâtiments sont envisagés : mise en conformité et sécurité des établissements recevant du public, travaux de couverture de l'école maternelle Brassens, fin du programme de réhabilitation du groupe scolaire Loubet et travaux divers au groupe scolaire Basly, rénovation du terrain synthétique Patrice Bergues, frais d'études pour la rénovation de l'église Saint-Martin, création d'une nouvelle aire de jeux parc Cuba et démolition de l'ancien commerce Litrem rue de la République.

La municipalité, consciente de l'état des **voiries communales** poursuit son programme de rénovation avec la phase 4 de la rue Basly. Les travaux se poursuivront rue de la Montée avec le démarrage de l'enfouissement des réseaux fin 2024. Des réfections de voirie auront lieu régulièrement sur différents axes de la ville ainsi qu'au pont Wagnier.

Dans le cadre des aménagements urbains, le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU centre-ville) se poursuit avec la rénovation des rues Hermant, Cadot et Alsace ainsi que celle de la place de l'Europe. Des études sont menées pour l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier (ERBM) et pour développer la vidéoprotection.

Enfin, la municipalité continuera la **chasse au gaspillage énergétique** en installant plus de LEDS. Un programme de rénovation et de mise aux normes de défense incendie est également prévu.



Rue Basly

FINANCER L'INVESTISSEMENT

La Ville de Bruay-La-Buissière, après le paiement des charges et le remboursement de l'annuité en capital des emprunts, dispose des ressources disponibles pour investir. **Grâce à la progression des produits de fonctionnement et au travail mené par la municipalité pour réduire les charges réelles, la CAF nette est enfin positive en 2022.** Viennent s'ajouter des ressources propres qui permettent d'atteindre un financement disponible à hauteur de 2 530 000 € en 2022. Le financement disponible représente 30% des dépenses d'investissement en 2022 contre 24,5% en 2018. Le reste du financement est trouvé via l'emprunt.

Au cours des 5 derniers exercices, la Ville de Bruay-La-Buissière a mobilisé différents emprunts pour un total de 15 millions d'euros. Des remboursements de certains autres emprunts ont permis à l'endettement de la ville de passer de 35,2 à 31,5 millions d'euros. **L'endettement a diminué de 10,5%.**

Bruay-La-Buissière va chercher des financements

Trois sources principales de financement des investissements sont mobilisées : l'autofinancement, le recours à l'emprunt et les partenariats financiers institutionnels c'est à dire les subventions versées. La Ville de Bruay-La-Buissière va chercher de **nombreuses subventions** : Dotation Politique Ville, Dotation de Soutien à l'Investissement Local, CABBALR, Département, Région, FIPD. **Ces aides de la part de ces partenaires augmentent depuis 2020.** Ces sommes servent à financer les équipements communaux comme les bâtiments ou les voiries. **Depuis le début du mandat en juillet 2020, la municipalité a touché plus de 4 700 000€ de subventions.** Divers aménagements majeurs sont également concernés comme les travaux menés dans le cadre de l'ERBM ou encore du NPNRU qui pourraient représenter **près de 7 000 000€ de subventions.**



L'ÉCOLE À LA MONTAGNE : LES CM2 DE L'ÉCOLE DES HAYETTES SE METTENT AU SKI

La classe de CM2 de l'école des Hayettes a passé une semaine au grand air à Montriond (Haute-Savoie) du 26 janvier au 3 février. Au programme, cani-rando, visite de la Mer de glace accessible via le train du Montanvers, randonnée en raquettes, découverte du musée paysan avec sa classe d'autrefois et bien sûr ski alpin. Des journées bien chargées pour les enfants qui garderont un précieux souvenir de cette escapade hivernale en compagnie de leurs camarades, des animateurs et de leur professeur.

Les classes de neige permettent aux enfants de découvrir le milieu montagnard et par conséquent des habitudes de vie et des paysages différents. En amont, les élèves ont travaillé sur des sujets liés à la montagne : faune, flore, sports de glisse et histoire. Dès le départ, ils apprennent à vivre en communauté et à partager des expériences.



OPÉRATION NETTOYAGE

Au cimetière de Labuissière

L'entretien et la propreté font partie intégrante des priorités de la municipalité. Les agents de la Ville quadrillent quotidiennement le domaine public pour rendre la ville attractive et pour améliorer votre cadre de vie. En janvier, le muret de pierres délimitant le cimetière a été nettoyé. Ce lieu de recueillement fait régulièrement l'objet d'aménagements pour le confort des familles et pour le respect dû aux défunts.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Harmonie municipale

L'harmonie municipale de Labuissière a tenu son assemblée générale le 30 janvier à la salle des fêtes Georges Hurtrel. Pascal Debadts, président est revenu sur les activités de l'harmonie et a annoncé les prestations musicales à venir. Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière était présente ainsi qu'une vingtaine de membres.



MOBILISATION À L'ÉCOLE MATERNELLE MENDES FRANCE

Non à la suppression d'une classe

Monsieur le Maire, Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière, Thierry Frappé, député et les élus se sont mobilisés le 8 février dernier pour dénoncer la suppression d'une classe envisagée pour la rentrée prochaine. Les élus ont apporté leur soutien aux parents d'élèves afin de défendre l'avenir éducatif de nos enfants.



TRAVAUX RUE DE VAUDRICOURT

Les travaux de réfection de voirie et du réseau d'eau pluviale sont terminés rue de Vaudricourt. Située derrière la mairie annexe, cette impasse présentait un défaut d'évacuation des eaux. Le problème est désormais résolu et les riverains profitent d'une route plus agréable.



L'ARBORETUM SE PRÉPARE À ACCUEILLIR LES BEAUX JOURS

L'arboretum a été créé en 1983, dans le cadre de l'aménagement de la cité des Fleuves pour permettre aux habitants de découvrir un espace unique composé de plus de 40 variétés différentes d'arbres regroupées par familles : les érables (acers), les pins (pinus), les cèdres (cedrus) et les chênes (quercus). Abandonné depuis quelques années, l'arboretum a peu à peu perdu sa splendeur et son attractivité. Cet espace va désormais revivre grâce à l'intervention des services de la Ville qui ont œuvré pendant de longues semaines à la restauration du lieu. Les allées ont été refaites et les panneaux indiquant les essences d'arbres seront remplacés ce premier semestre.



ÉLAGAGE, TAILLE ET PLANTATIONS

Les arbustes décoratifs situés sur le talus à proximité du trottoir de la **rue Wallard** ont été taillés afin de maîtriser leur progression. Ils conservent leur côté décoratif tout en ne gênant pas la circulation des piétons et la visibilité des conducteurs.

Les arbres situés **cité du Donjon** ont été élagués. Situés à proximité des habitations, ils présentaient un danger potentiel et pouvaient représenter une nuisance visuelle pour les riverains. Ces derniers bénéficieront de plus de clarté.

Le mois de mars appelle les beaux jours et sonne le retour des parterres fleuris. Les agents du service Espaces verts ont commencé les premières plantations notamment **avenue de la libération et rue Jean Jaurès**. Les Labuissiétoises et les Labuissiétois retrouveront vite les couleurs chatoyantes tant appréciées les jours d'été.





COLON *tour* 12 mars

*à la découverte de
l'intestin géant*

La Ville de Bruay-La-Buissière organise régulièrement des actions autour de la santé afin de sensibiliser le public. Un devoir pour la municipalité qui souhaite s'investir auprès des différents partenaires du domaine de la santé pour apporter des réponses concrètes sur des thématiques comme le cancer, le handicap ou encore les troubles DYS. Une manière aussi d'orienter les personnes confrontées à une pathologie et de proposer un accompagnement de qualité grâce aux associations et organismes présents sur les différents salons.

LE "COLON TOUR"

Dans le cadre de l'opération nationale "Mars Bleu", la Ville de Bruay-La-Buissière accueille le "Colon Tour" le mardi 12 mars de 9h30 à 16h30 à la salle des fêtes Marmottan. Bruay-La-Buissière est la seule ville avec celle de Calais à accueillir cet événement dans le département. Mars est le mois du cancer colorectal, un cancer qui touche plus de 43 000 personnes par an, soit près de 120 cas diagnostiqués par jour. Le 12 mars, les visiteurs pourront visiter l'intérieur d'un colon et apercevoir les différents stades du cancer. Cette exposition ludique et accessible à tous a pour but d'inciter au dépistage. **Les bénévoles de la Ligue contre le cancer vous accompagneront et répondront à vos questions.**

Le taux de dépistage dans le Pas-de-Calais représente à peine 25% chez les 50/74 ans. À Bruay-La-Buissière, plus de 79% des personnes concernées ne se font pas dépister. Pourtant, un dépistage réalisé à temps peut sauver des vies. **Détectés suffisamment tôt, les cancers colorectaux peuvent être guéris dans 9 cas sur 10.** Le dépistage est simple, il suffit de commander un kit gratuitement sur monkit.depistage-colorectal.fr ou de se le procurer en pharmacie ou chez le médecin. Le test est à faire à la maison. Les résultats sont envoyés au médecin traitant ou à votre domicile si vous n'avez déclaré aucun médecin. **Entrée libre - Infos service CTG 03 21 64 56 00**





FORUM HANDICAP

Les actions santé se caractérisent également par la sensibilisation au handicap. Le mardi 19 mars de 10h à 16h, le CCAS et la Ville de Bruay-La-Buissière organisent un forum dédié aux différentes situations de handicap à la salle des fêtes Marmottan. Près de 50 structures participent à cette action d'envergure. Au programme : présentation des prestations, soutien aux aidants, pratique d'une activité sportive, loisirs, modes de déplacement et bien sûr emploi. **L'objectif de ce forum est de permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap, de rencontrer des professionnels et de soutenir les familles concernées.** Des stands spécifiques accueilleront le public et des animations permettront d'apporter des réponses aux diverses questions. Une roulotte multisensorielle sera présente, un véritable outil au service du bien-être et de la détente notamment à destination des personnes atteintes d'autisme. **Entrée libre - Infos service CTG 03 21 64 56 00**

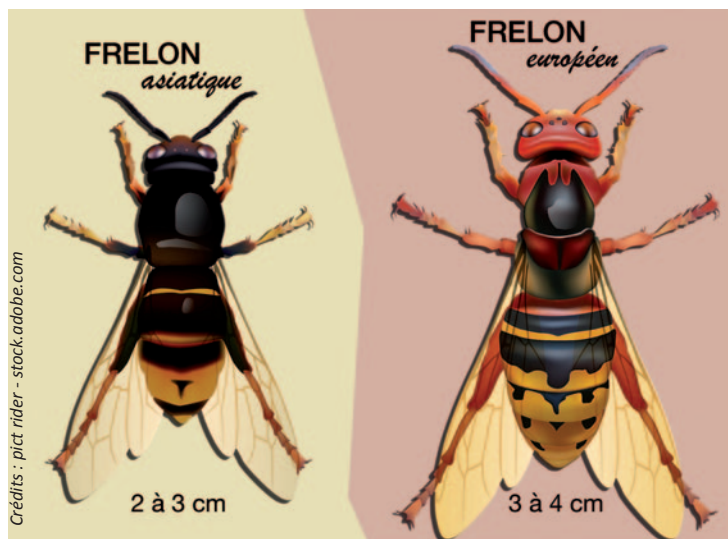


PRINTEMPS : ATTENTION AU RETOUR DES FRELONS

Le retour du printemps annonce l'arrivée des frelons. Qu'il soit asiatique ou européen, cet insecte est particulièrement invasif et dangereux. Chasseur d'abeilles (elles représentent 80% de sa nourriture), le frelon est un véritable danger pour notre écosystème.

Se protéger dès la fin de l'hiver

À la fin de la période hivernale, la reine construit un premier nid de petite taille sous abri. Il peut se trouver dans un garage, sous un toit, un appentis... C'est à ce moment qu'il faut être vigilant. La reine va donner naissance aux ouvrières. La colonie va alors partir pour s'établir dans un second nid plus grand (jusqu'à 40 centimètres de diamètre). Il est souvent installé en hauteur dans un arbre à l'abri grâce au feuillage. Il est conseillé de faire détruire le nid primaire pour prévenir tout risque de prolifération.



Un véritable communicant

Les frelons, comme les vespides en général, sont des animaux sociaux qui ont la capacité de communiquer entre eux pour trouver de la nourriture ou protéger le nid. Ne vous avisez pas d'observer de trop près plusieurs individus, de les menacer ou d'écraser l'un d'entre eux, ses congénères réagiront immédiatement et passeront à l'attaque. Écraser un frelon (ou une guêpe) libère des substances odorantes qui vont attirer les autres individus.

Des insectes gourmands en sucre

Comme de nombreux insectes, les frelons sont attirés par le sucre. Si vous possédez des arbres ou des arbustes fruitiers, ramassez les fruits tombés et mettez des pièges à base d'eau sucrée à proximité. Évitez de

planter vos fruitiers trop près des habitations. Si vous souhaitez les repousser, utilisez des essences à base de citronnelle ou brûlez de l'encens. **Si vous trouvez un nid, n'intervenez pas, appelez les sapeurs-pompiers communautaires au 0800 18 62 18 (appel gratuit)**

MUTUELLE JUST : PREMIER BILAN

Soucieuse de la santé de ses habitants, la municipalité a souhaité lier des liens de partenariat avec la mutuelle Just. Le 28 septembre 2023, Bruay-La-Buissière a rejoint les communes de la CABBALR déjà partenaires. Le bilan des adhésions est positif puisque vous êtes 168 à bénéficier d'une garantie santé. Bruay-La-Buissière est la 2^e ville de la CABBALR à compter le plus d'adhérents, majoritairement des couples et des personnes isolées d'environ 50 ans. Des permanences (sur rendez-vous) sont mises en place afin de vous conseiller.

- Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à la Mairie Annexe de Labuissière (317 rue Jean Jaurès),
- Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois à l'Espace Damiens (597 boulevard Basly)
- Les 2^e et 3^e vendredis de chaque mois à la Maison du projet (35 rue Arthur Lamendin).

Rendez-vous au 0 809 546 000 ou sur le site just.fr dans la rubrique "nos agences" en renseignant "Bruay-La-Buissière". Pour tous renseignements : 0 809 546 000 ou sur just.fr

LA COMMUNE DE
BRUAY-LA-BUISSIÈRE
EST PARTENAIRE DE
LA MUTUELLE JUST !

Profitez dès maintenant,
des avantages d'une
mutuelle pour tous
à tarifs avantageux !



RÉDUCTION DES DÉCHETS

Les déchets produits par les ménages ne cessent d'augmenter. Des solutions simples existent pour les réduire, consommer mieux et faire des économies. **Privilégier les circuits courts et les marchés locaux** vous permettra d'acheter des produits frais et de réduire considérablement tous types d'emballages jetables, particulièrement gourmands en énergie lors de leur fabrication. **Les emballages se paient et représentent au minimum 20% du prix.** Attention aux promotions ! Calculez toujours en fonction du prix au litre ou au kilo, acheter en grande quantité n'est pas toujours un bon calcul surtout sur les denrées périssables. Prenez soin de stocker vos produits frais convenablement dans votre réfrigérateur en fonction des zones de froid afin d'optimiser leur conservation. Placez en avant les aliments dont la date de péremption est la plus proche. Vous éviterez ainsi les mauvaises surprises. Utilisez vos restes ou congelez le surplus de nourriture.



Mieux trier pour recycler davantage

- ✓ Les emballages en papier, en plastique ou encore en aluminium déposés dans le bac jaune seront triés puis mis en balles par catégorie. Ces dernières seront recyclées par des sociétés spécialisées.
- ✓ Le verre est trié et nettoyé. Fondu, il prend la forme d'une pâte qui servira à la fabrication d'autres contenants. Le verre est recyclable à 100% et à l'infini. Son utilisation est un gage d'économie, également plus sain que le plastique, il permet une conservation optimale des denrées.
- ✓ Vos déchets verts (tonte de pelouse, branchages et feuilles) sont transformés en compost.
- ✓ Pour vos déchets organiques, optez pour le compostage. Pratique, il vous permettra de récupérer un engrais riche et naturel pour vos plantations. **Si vous souhaitez acquérir un composteur (345 ou 800 litres) contactez les services de la CABBALR au 03 21 61 00 00.**

N'OUBLIEZ PAS DE RENTRER VOS CONTAINERS

Laisser ses poubelles sur le trottoir constitue une **nuisance visuelle** et un **obstacle potentiel** pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Selon leur contenu, elles peuvent également faire l'objet de **désagrément olfactif**. Il est par conséquent primordial de ne pas laisser ses containers sur le domaine public mais de **les rentrer entre chaque collecte**. Les intempéries comme les fortes pluies ou le vent peuvent déstabiliser les bacs et les faire tomber souillant ainsi les rues. À noter que les rongeurs sont attirés par les diverses odeurs émises par nos déchets. Vous l'aurez compris, **rentrez ses poubelles est une obligation et tout manquement représente un délit**. La municipalité a le devoir de rappeler à chacun quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les ordures ménagères afin de **préserver la qualité de notre cadre de vie**. **Les bacs (couvercle fermé) doivent être déposés la veille de la collecte à partir de 19h et retirés cette dernière effectuée.**





AG harmonie municipale de Bruay - 24/01



AG accordéon club - 3/02



Atelier vannerie à la médiathèque - 3/02



Charitables : distribution de soupe sur le marché - 4/02



Permanence de Monsieur le Maire sur le marché - 4/02



AG Andantino - 5/02



AG Bruay-La-Buissière Initiative - 8/02





Apéro shopping la Boutique Partagée - 9/02



AG USOBL Musculation - 9/02



AG les Jardins de l'espoir - 10/02

Bruay Country's Squad- 10/02



AG gardes d'honneur - 17/02



Repas dansant des médaillés du travail - 18/02

CRÉATION D'UN PARKING RUE PÉGOUD

Les riverains de la rue Pégoud bénéficient d'un nouveau parking d'une vingtaine de places et d'une voirie partiellement refaite. Par sécurité, la route a été interdite au stationnement et restreinte à la circulation pendant les travaux. Un nouveau projet Espace Jean Morel verra bientôt le jour et nul doute que ce parking aura toute son utilité.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

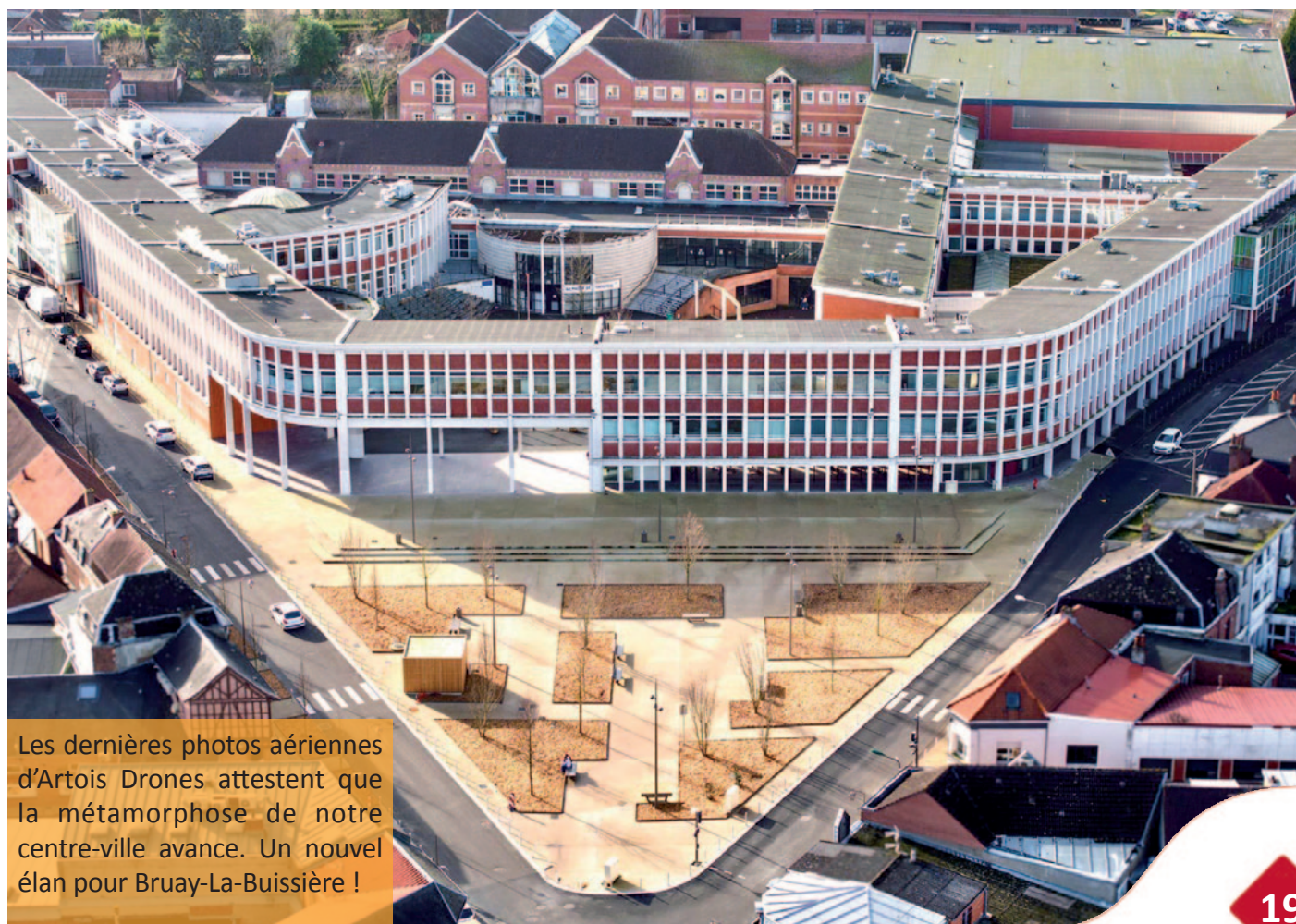
La 1^{ère} pierre de la résidence intergénérationnelle "Lucie et Raymond Aubrac" a été posée le 20 février par Monsieur le Maire et les partenaires du projet "Les Maisons de Marianne", le bailleur "Clésence" ainsi que le promoteur "Évidence Habitat Universel". Cette résidence, située derrière l'école Pasteur, comprendra plus de 80 logements du T2 au T4 avec une partie en béguinage. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une dynamique globale de transformation de notre Ville, marquée par de nombreux investissements visant à accroître l'attractivité de la commune.





FIN DES TRAVAUX POUR L'HÔTEL DE VILLE ET LE PARVIS DU LYCÉE CARNOT

©ArtoisDrones20



Les dernières photos aériennes d'Artois Drones attestent que la métamorphose de notre centre-ville avance. Un nouvel élan pour Bruay-La-Buissière !

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS

Les agents du service Espaces verts ont sorti taille-haies, débroussailleurs et rotatifs ! **Rue Alfred Leroy**, des spirées, des mauves arbustives, des millepertuis et des potentilles ont été plantés. Les graminées situées **rue d'Amont** ont été taillées et des arbustes (spirée et millepertuis) ont été plantés. Dans tous les massifs, de la pouzzolane (roche d'origine volcanique) et des coques de cacao ont été mises en place afin d'éviter l'installation d'adventices (mauvaises herbes) et pour restreindre l'arrosage. Le même procédé a été choisi sur les parterres **rues d'Auvergne et de Champagne**.



Des arbustes ornent désormais les bacs situés sur le bord de la **rue d'Hulluch**. Des cailloux blancs et des ardoises concassées ont également été installés. Les agents de la Ville ont nettoyé les alentours du **parcours d'eau situé à l'arrière du Stade-Parc**. Cet espace de promenade va retrouver toute sa splendeur dès le printemps prochain. Les arbustes et les graminées de la **cité Pasteur** ont également fait l'objet d'une taille afin de libérer les trottoirs et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux riverains. **Cours Promenade Kennedy**, des plantations ont été faites fin février. L'accent est mis sur les vivaces.

Derrière **l'école Caudron**, l'entreprise Flandres Artois Paysages a procédé au paillage des espaces. Ces prochaines semaines, les services municipaux aidés du personnel des associations TTS et AVIEE poursuivront les travaux d'aménagement et de fleurissement de votre cadre de vie.

Retour de l'écopâturage au parc de la Lawe

Les agents du service Espaces verts ont agrandi l'enclos qui avait accueilli quelques moutons l'an passé rue Paul Plouviez. La municipalité a souhaité poursuivre cette action en offrant davantage d'espace aux animaux. Ce site, sous vidéo-surveillance verra arriver les ovins dès le printemps.





À L'ESTAMINET "LA MARMITE QUI CHANTE" C'EST COMME CHEZ MÉMÉ !

Si vous cherchez une bonne adresse pour découvrir des plats bien de chez nous, pensez à l'estaminet "La marmite qui chante" à Bruay-La-Buissière ! Depuis le 19 janvier 2024, Virginie et Grégory vous accueillent dans leur établissement fraîchement rénové pour vous proposer une carte aux saveurs des recettes de grand-mère, sans chichi.

À la fermeture du bar "le Buck" voisin de la Pause Gourmande, Grégory s'est intéressé à la reprise des locaux pour réaliser un projet qui lui tenait à cœur. "J'ai souhaité reprendre ce local pour proposer une cuisine traditionnelle, des plats mijotés dans un cadre atypique et à l'ancienne". Pour donner vie à leur estaminet, le couple a pris plaisir à faire le tour des braderies pour chiner la déco : vieilles publicités, casseroles en cuivre, bibelots, chaises et meubles anciens... Si la décoration nous plonge tout de suite dans l'ambiance, sur la carte élaborée avec des produits frais, on y retrouve des recettes typiques des Flandres, de la carbonade, du welsh, des andouillettes d'Arras, du poulet au maroilles... et même du café d'la vieille à la chiorée ! **Réservations conseillées au 07 49 49 50 83**



LE CHAUDRON D'HÉCATE, À DÉCOUVRIR RUE ALFRED LEROY

Connaissez-vous Le Chaudron d'Hécate ? Depuis le 4 janvier 2024, le magasin Clémentine a laissé place à une boutique d'ésotérisme. Nouvellement installée en centre-ville, Sophie Caumartin ne cache pas sa fierté de pouvoir proposer et faire découvrir sa passion dans sa ville de cœur, celle où elle a grandi, celle où elle réside. "Depuis toute jeune, je me passionne pour l'ésotérisme. On va dire que je suis tombée dans le chaudron avec l'achat de ma première planche Ouija pour pouvoir communiquer avec les esprits... je devais avoir une dizaine d'années". Comme un rêve de gosse, Sophie s'était toujours jurée d'ouvrir "un magasin de sorcières". Le résultat est là aujourd'hui et il n'aura fallu que quelques mois pour se projeter dans son nouveau projet. Comme une évidence, son œil s'est posé sur cette ex-boutique de sacs et de maroquinerie disponible au 258 rue Alfred Leroy. Vous y trouverez des résines d'encens, des bougies, des plantes séchées, des grimoires, des attrape-rêves et des cosmétiques entièrement naturels. Pour l'anxiété, le stress, pour apprendre à pratiquer les rituels... ou juste par curiosité, **n'hésitez pas à la contacter au 06 01 63 44 12**



SANDRINE TERWAGNE OUVRE LA PAGE DE SANDRINE BOUTIQUE

La famille Terwagne, une institution en centre-ville et un bel exemple de proximité et d'excellence professionnelle ! Après 32 années passées dans sa boucherie-chevaline du quartier Marmottan, Sandrine réalise un rêve en reprenant la Bulle de Lily à l'angle des rues Hermant et de la République. *"Je souhaitais voir autre chose en me réorientant professionnellement et l'opportunité du départ en retraite d'Evelyne Pilch est tombé au bon moment"*. Après quelques petits travaux d'embellissement, Sandrine Boutique a ouvert ses portes le 16 janvier dernier. *"Je m'étais dit : si un jour je change de travail, ça sera dans les vêtements à Bruay-La-Buissière pour contribuer au développement du centre-ville"*. C'est désormais chose faite, nous vous invitons à découvrir cette jolie boutique située face au nouveau parvis du lycée Carnot. Desigual, Zac et Zoé, BlaBla ou encore Gilma D'Ago, les connaisseurs apprécieront sans aucun doute la nouvelle collection oversize et ses belles marques qui habillent les dames de la taille 36 à 42. **La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h45, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements au 06 59 05 86 97**



FRÉDÉRIC CALOIN LAISSE LA PLACE À MÉLISSA CHEZ STYL'CHIENS

Le salon de toilettage Styl'Chiens prend soin de votre animal de compagnie depuis 1999 dans la rue de la République. Frédéric Caloin, figure emblématique du centre-ville vient de boucler 40 ans de service au profit de nos boules de poils en mettant un terme à sa carrière de toiletteur pour profiter d'une retraite amplement méritée. Depuis le 5 février 2024, c'est Mélissa Sergent qui lui succède et qui fait vivre sa passion ! Vous allez dire, cette dame me dit quelque chose... et vous avez raison ! Mélissa est titulaire du Certificat Toilettéur Canin depuis 2008 et a fait ses débuts chez Styl'Chiens de 2010 à 2012, elle est également passionnée de concours et de beauté canine. Floyd son shih tzu et Lova de l'élevage des bonnes bouilles, son berger américain miniature ne sont jamais loin d'elle. Chez Styl'Chiens, votre compagnon à quatre pattes peut également profiter de l'animadouche pour se refaire une beauté, **le salon de toilettage est ouvert du lundi au samedi de 8h à 17h (jusqu'à 12h le mercredi et samedi) sur rendez-vous au 03 21 62 90 43**

NAVETTES SENIORS : UNE AIDE AU DÉPLACEMENT

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par l'intermédiaire du Pôle Seniors met à disposition un service de transport collectif à destination des Bruaysiens et des Labuissierois âgés de 65 ans et plus, sans conditions de ressources, ayant des difficultés à se déplacer (attention : transport non médicalisé).

Mode d'emploi

Ce service permet de prendre en charge les usagers à leur domicile pour des déplacements dans Bruay-La-Buissière (à l'exception des courses) ou dans les communes environnantes dans un rayon de 15 km.

Dans Bruay-La-Buissière :

- Les conduites vers les administrations (infrastructures municipales ; institutions, banques)
- Les conduites dites de loisirs : associations, clubs du 3^e âge, médiathèque
- Les rendez-vous médicaux et paramédicaux (hors prises en charge médicales relevant d'un transport médicalisé)
- Les conduites dans les cimetières
- Les conduites sur le marché du vendredi matin, place Marmottan

En cas d'affluence des demandes, la priorité sera donnée aux rendez-vous médicaux et paramédicaux.

Dans les communes environnantes :

- Les rendez-vous médicaux et paramédicaux (hors prise en charge médicale relevant d'un transport médicalisé)

Pour une bonne organisation, il est nécessaire de réserver le transport aller et retour, au CCAS "Pôle Seniors" de Bruay-La-Buissière au **03 21 64 56 42** le plus tôt possible et au minimum 48h à l'avance (jours ouvrables).

Le service de transport est disponible du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.



CABARET CHEZ MICHOU

Nos seniors ont eu le plaisir de passer un joyeux moment au cabaret "chez Michou" à Paris les 11 et 18 février. Nos aînés ont pu profiter d'un superbe repas-spectacle dans un établissement dont la réputation n'est plus à faire. Près d'une centaine de personnes étaient inscrites pour cette sortie.



CLASSES DE NEIGE : BOL D'AIR GARANTI

La Ville de Bruay-La-Buissière a permis à 162 élèves de CM2 de partir une semaine en Haute-Savoie, plus précisément à Montriond, commune de Morzine. Deux classes de l'école Basly ont accompagné la classe de l'école des Hayettes du 26 janvier au samedi 3 février. Un second séjour du 15 au 23 mars concernera les écoles Faure, Ferry et Marmottan. Les enfants bénéficient d'un programme bien rempli autour des sports de montagne comme le ski et les raquettes ou de visites. Le musée d'antan leur a permis de se familiariser avec les habitudes de vie des anciens montagnards et de plonger dans l'univers particulier d'une classe des années 20. La Mer de glace et le train du Montenvers ont remporté un franc succès. Un paysage époustouflant sur l'aiguille du midi et les autres sommets. Chaque jour, des activités au sein du centre étaient organisées : soirée jeux, présence d'un conteur... Comme chaque année, une boum était organisée en fin de séjour.

Une étape dans la vie de l'enfant

Un enseignement spécifique et préparatoire au voyage a été dispensé en amont et c'est sur place que les élèves ont véritablement découvert un environnement bien différent de celui auquel ils sont habitués. Les classes de neige permettent de se prendre en charge, de respecter les camarades et de partager des moments forts.



PREMIÈRE INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, les inscriptions en école maternelle ou en école élémentaire se font bien avant septembre. Pour la première inscription de votre enfant dans un établissement scolaire de la ville, vous devez vous présenter à la Maison des Services au guichet n° 1 de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture EDF, loyer datant de moins de 3 mois), de votre livret de famille et éventuellement de tout document indiquant la garde de l'enfant. Un certificat d'inscription vous sera remis et sera à faire valider auprès du chef d'établissement de l'école qui vous donnera un rendez-vous en fonction de ses disponibilités.

ÉCOLES MATERNELLES

École Basly : lundi 11 mars
 École Brassens : mardi 12 mars
 École Félix Faure : lundi 18 mars
 École Ferry : mardi 19 mars
 École Jaurès : jeudi 21 mars
 École Marmottan : lundi 25 mars
 École Mendès France : jeudi 14 mars
 École Pasteur : mardi 26 mars
 École St-Exupéry : jeudi 28 mars

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

École Caudron : mardi 2 avril
 École Centre : jeudi 4 avril
 École Félix Faure : lundi 8 avril
 École Jaurès : mardi 9 avril
 École Hayettes : jeudi 11 avril
 Pour les groupes scolaires Basly, Ferry, Loubet, Marmottan et Pasteur, le passage au CP s'effectuera automatiquement par le service des Affaires scolaires.



L'ÉTÉ AVEC L'ÉQUIPE JEUNESSE

Le service des Affaires scolaires-Jeunesse de la Ville de Bruay-La-Buissière propose aux jeunes de 8 à 16 ans de partir en colonie du jeudi 18 au mercredi 31 juillet à Le Temple-sur-Lot. Située dans le département du Lot-et-Garonne et en région Nouvelle Aquitaine, la commune du Temple-sur-Lot a été fondée au XII^e siècle et reconstruite après la Guerre de 100 ans au XV^e siècle. La commune est principalement connue pour son passé historique lié aux Templiers mais aussi pour sa partie médiévale. **Elle dispose d'une importante base de loisirs et d'un centre sportif nautique sur le Lot.**

Le séjour "Lot of Fun" emmènera vos enfants à la découverte d'un patrimoine varié et d'activités sportives. Au programme : voile, paddle, dragon boat et parc Aqualand mais aussi VTT et escalade. Les jeunes participeront à un rallye nature, iront à la pêche et se lanceront dans la conception d'un four solaire. L'occasion d'apprendre à partager, à développer l'esprit d'équipe et à être plus solidaire encore. De grands jeux et des veillées seront organisés.

Les enfants seront encadrés par des animateurs professionnels. Le séjour est proposé par **ADAV Vacances et Voyages**. **Le coût du séjour pour la commune s'élève à 1 155 € par enfant.**

Une réunion d'information aux familles aura lieu le mercredi 10 avril à 10h à l'Espace Damiens, rue Émile Basly. Les inscriptions se feront à partir du lundi 15 avril au guichet des Affaires scolaires-Jeunesse à la Maison des Services. Si vous êtes bénéficiaire des Aides aux Temps Libres 2024 de la CAF du Pas-de-Calais, pensez à vous munir de votre attestation CAF lors de l'inscription.



TARIFS BRUAY-LA-BUISSIÈRE	SANS AVE-CAF	AVEC AVE-CAF 20 €/J QF entre 451 € et 617 €	AVEC AVE-CAF 30 €/J QF inférieur ou égal à 450 €
1 ^{er} enfant	651,50 €	371,50 €	231,50 €
2 ^e enfant et plus	631,50 €	351,50 €	211,50 €

- Famille avec participation d'un enfant sur les séjours enfants (colonies), possibilité de paiement en 3 fois
- Famille avec participation de 2 enfants ou plus sur les séjours (colonies), possibilité de paiement en 4 fois
- L'intégralité des paiements des familles devra être effectuée avant le départ sur les séjours enfants (colonies).



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

03 74 31 03 22

LES CHIFFRES

1/01



31/01

10 personnes interpellées : 2 pour violences conjugales, 4 pour des délits routiers, 2 pour violation de mesure judiciaire, 2 pour ivresse publique

162 appels ont été reçus

249 mains courantes : 102 pour des problèmes d'ordre public, 57 pour de la police routière, 6 concernant des activités judiciaires, 43 pour des problèmes divers.

17 PV ou rapports rédigés

10 contrôles de vitesse effectués : 2 verbalisations

2 contrôles effectués avec la Police Nationale et TADAO afin de sécuriser les transports publics.

La vidéoprotection a permis de repérer : 10 troubles à l'ordre public dont 4 regroupements et 3 consommations d'alcool sur voie publique ainsi que 2 vols et 3 dégradations, 2 réquisitions judiciaires pour des relectures demandées par la Police Nationale et 25 demandes de surveillance par la patrouille de Police Municipale sur le terrain.

Évolution prévue en 2024 : la Police Municipale verra son effectif passer de 13 à 17 agents dont 90% seront opérationnels car armés durant cette année afin d'aligner plus de patrouilles sur le terrain en privilégiant les patrouilles pédestres ou à vélo. Un troisième véhicule d'intervention sera acquis. Le CSU actuellement doté de 108 caméras montera en puissance dans les années à venir pour atteindre 200 caméras le long des axes et des carrefours principaux de la commune afin d'améliorer la continuité de la surveillance des véhicules et personnes suspectes.

Contrôles de vitesse : afin de préserver la sécurité publique, les contrôles de vitesse par la Police Municipale seront accentués cette année et auront lieu deux à trois fois par semaine dans trois rues différentes. Au total, 167 points de contrôles ont été réalisés depuis l'acquisition de l'appareil il y a 2 ans. 104 PV ont été constatés avec ou sans mesures pour vitesse excessive ou excès de vitesse.

TABLEAU DES AMENDES ET PERTES DE POINTS

Dépassement de vitesse	Montant de l'amende	Retrait de points	Retrait de permis
<u>Inférieur à 20 km/h</u> hors agglomération (entre 1 et 19 km/h)	68€	1 Point <i>0 point pour un excès de moins de 5 km/h au 1er janvier 2024.</i>	Non
<u>Inférieur à 20 km/h</u> en ville ou limité à 50 km/h (entre 1 et 19 km/h)	135€	1 Point <i>0 point pour un excès de moins de 5 km/h au 1er janvier 2024.</i>	Non
<u>Inférieur à 30 km/h</u> entre 20 et 29 km/h	135€	2 Points	Non
<u>Inférieur à 40 km/h</u> entre 30 et 39 km/h	135€	3 Points	Oui (si jugement)
<u>Inférieur à 50 km/h</u> entre 40 et 49 km/h	135€	4 Points	Oui
<u>Supérieur à 50 km/h</u>	1500€ max.	6 Points	Oui
<u>Supérieur à 50 km/h avec récidive</u> dans les 3 ans	3750€ max.	6 Points	Oui

*Grille des sanctions après une verbalisation pour une contravention ou un délit d'excès de vitesse.
Seuls les excès de moins de 50 km/h sont éligibles à une amende forfaitaire.
Source: article R413-14 et article R413-14-1 du Code de la route.*



CHRISTOPHE WILLEM ROI DE LA SCÈNE

L'Espace Culturel Grossemy s'est enflammé le 3 février dernier avec la venue de Christophe Willem. L'artiste a offert à ses fans un concert fabuleux entre moments de tendresse et rythmes endiablés. Près de 600 personnes se sont déplacées pour (re)découvrir "Panorama", le 6^e album sorti fin 2022. Des chansons récentes mais aussi de plus anciennes toujours appréciées. Christophe Willem séduit par son univers musical éclectique et une double voix capable d'osciller entre le soprano et le baryton. Une prestation scénique incroyable même si c'est aussi au beau milieu du public que cet artiste révèle tout son talent.



CINÉMA LES ÉTOILES

Salle comble et ambiance Rock'n'roll à l'occasion du dernier Ciné-aînés au cinéma Les Étoiles le 13 février dernier. Un moment exceptionnel avec la chorale The Old Pots et le film "Le club des miracles".

Le prochain rendez-vous des aînés est programmé le lundi 11 mars avec l'avant-première du film "Paternel" en présence de l'actrice originaire du Bruayais Françoise Lebrun.

Réservations 03 21 01 75 25



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHAMOIS

L'association dynamique "Les chamois" a tenu son assemblée générale le 27 janvier à la salle Georges Hurtrel en présence de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint aux Sports.

David Tintillier, président a fait le bilan de l'année écoulée et il est revenu sur les diverses sorties proposées en 2024. L'association accueille les amoureux de la randonnée et organise des marches le mercredi après-midi et le dimanche matin dans une ambiance familiale.

Le club met également en place des sorties ouvertes à tous.

- Samedi 20 avril : Keukenhof (Hollande)
- Mercredi 8 mai : Pairi Daiza
- Samedi 21 septembre : les 2 Caps
- Samedi 5 octobre : château de Chantilly
- Samedi 14 décembre : marché de Noël de Valkenburg

Renseignements et inscriptions

David Tintillier 07 87 20 12 70



USOBL BASKET : UN NOUVEAU MAILLOT EN R2

Les Hoppers se sont réunis le 9 février dernier aux côtés de Matthieu Ogez, vice-président du BLB Basket Club pour la présentation officielle du nouveau maillot des seniors filles (R2). L'évènement s'est déroulé chez le partenaire Socoo'c Bruay en présence de Monsieur le Maire, de Bruno Roussel, adjoint au Commerce, du staff, des coaches, joueurs et des supporters !



LES FOULÉES DU BRUAY SIS POUR ORPHEOPOLIS

À l'occasion des Foulées du Bruaysis le dimanche 21 avril 2024, **Artois Athlétisme a décidé de mettre en avant l'association Orpheopolis qui a pour vocation d'accompagner les familles de policiers touchées par le deuil.** Depuis 1921, elle soutient et accueille les orphelins jusqu'à leur entrée dans la vie active. Une aide financière et matérielle est apportée aux familles notamment pour les études à hauteur de 90% des frais. Orpheopolis est présente lors des grandes étapes de la vie des jeunes adultes : permis de conduire, installation dans un premier logement ou même création d'entreprise.

Cette association s'appuie sur des valeurs fortes telles que la solidarité, l'engagement et la générosité. Des référents sont présents dans chaque région et organisent régulièrement des activités afin de favoriser la création de liens d'amitié. Trois villages en France permettent d'accueillir les enfants quand cela est nécessaire. Ils bénéficient alors d'un suivi pédagogique personnalisé et d'un accompagnement adapté. Bénévoles et professionnels se mobilisent au quotidien pour offrir une aide précieuse aux orphelins et aux familles de policiers.



INITIATION AUX ARTS DU CIRQUE

Dans le cadre de la "Cité Éducative" et en partenariat avec l'association Cirqu'en Cavale, le service des Sports met en place un projet motricité en Art du cirque. Fabrice Maesele, adjoint aux Sports était présent à cette initiation le 16 février à l'école Jean Jaurès.



L'USOBL FOOTBALL RECRUTE DES FÉMININES

L'association recherche des joueuses pour la saison 2024/2025. Rejoignez un club dynamique et partagez la passion du football ! Les entraînements ont lieu le lundi et le mercredi de 18h45 à 20h15.

Infos U17, U18 et seniors Bertrand Louchart 06 27 35 75 10

U14, U15 et U16 Bruno Gajny 06 07 36 27 44

U12 et U13 Gaëtan Mastain 06 85 26 65 30

PACS



Julia Gillot & Xavier Flotat (14/02)



Candice Lambre & Alexandre Santrain (14/02)



Alexandra Desnous & Ruddy Legrand (14/02)



Noémie Lamiaux & Baptiste-Pierre Detres (14/02)



Séverine Lysiak & Dylan Pichon (14/02)



Rose Prévost-Sailliot, Maël Darcourt-Marlière, Sacha Kolodziejzyk, Lina Bringuez, Jules Belvas, Adonis Debruyne, Kalvynn Morgand



Mauricette Blot veuve Borel, Lauriane Second veuve Boulrier Françoise Tison veuve Beun, Josette Guyot veuve Presse, René Cuvillier, Virginie Clément veuve Jakobowski, Édith Stachowiak veuve Schulz, Micheline Lemort veuve Bollangier, Sophie Antczak veuve Sekula, Roger Missaye, Géraldine Labenne épouse Furet, Evelyn Andrieux veuve Ringard, Laëtitia Berche, Marie Andrzejewski veuve Mayolle, Ildegarde Ptak veuve Vogt

BAPTÊME RÉPUBLICAIN



Lydie Surelle, adjointe au maire a procédé le 17 février au parrainage de **Tiago**, né le 2 octobre 2022, fils de Christelle et Anthony Leroux-Noez. Les protecteurs sont Céline Lemaire et Laurent Debaisieux.

NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière a célébré les noces d'or de **Guylaine et Yves Gaquère-Mara** le samedi 17 février. Guylaine et Yves se sont rencontrés au camping de France de Stella en 1972 et se sont unis à la mairie de Louches (Nord) le 11 février 1974.

D'abord mineur, Yves intégrera la société Bridgestone-Firestone jusqu'en 2007. Guylaine obtient son certificat d'études en 1968 puis travaille dans la boucherie familiale jusqu'à ses 20 ans.

De leur union naissent deux filles : l'aînée Caroline est née le 2 juillet 1975 et Séverine la cadette le 17 juin 1978.

Guylaine et Yves sont les heureux grands-parents d'Arthur, Théo, Élisabeth, Oscar et Anthyme élu au Conseil Municipal des Enfants.

Le couple participe activement à la vie citoyenne de la Ville et partage de bons moments en arpentant les chemins en camping-car. Attachés à leur famille, Guylaine et Yves n'en oublient pas leur petit chien Ruby !



GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissierois, Notre ville, sous l'impulsion de notre Maire, continue sa profonde métamorphose : Les travaux du centre-ville se poursuivent avec notamment la transformation en cours de la rue Hermant (réfection totale de la voirie, ouverture de la route derrière la salle de spectacle Le Temple) tandis que les travaux de réfection de la rue de Vaudricourt, derrière la mairie de Labuissière, se terminent. Comme vous avez pu le lire dans ce magazine, ces travaux peuvent voir le jour grâce à notre gestion rigoureuse de l'argent public. Depuis notre élection, nous avons mené une bataille sans relâche contre le gaspillage d'argent public, bataille que nous poursuivons aujourd'hui et que nous poursuivrons demain. 1€ dépensé doit être 1€ utile à notre ville et à ses habitants. C'est avec cette ambition que nous préparons le budget de notre collectivité. Cette année encore, le Gouvernement a décidé de ne pas indexer sa Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation. Dotation qui permet pourtant de faire fonctionner nos services publics.

Après des semaines de tergiversations, les Français disposent ENFIN d'un Gouvernement. Après les promesses d'un Gouvernement resserré, retour à un Gouvernement taille XXL. Avec la Macronie, nul besoin d'avoir des compétences dans tel ou tel domaine, on change de Ministère comme on change de chemise. C'est le "en même temps" dit-on. Il faut dire qu'à l'exception de 3/4 d'entre-eux, ces Ministres sont inconnus du grand public... en plus d'être incompetents ? L'avenir nous le dira. Même si le passé et le présent nous disent déjà beaucoup. En tout cas, ne vous inquiétez pas, on leur retrouvera toujours une place. Ne vous inquiétez pas Amélie Oudéa-Castéra, notre éphémère Ministre de l'Éducation Nationale devenue célèbre pour avoir répété pendant des semaines ne pas avoir menti mais qui avait fini par concéder que la réalité lui "donne tort", est restée au Gouvernement. Pour la remplacer à l'Éducation Nationale, Nicole Belloubet. Pour une autre politique ? Certainement pas. Au programme : des milliers de fermetures de classes au niveau national dont une centaine dans notre seul Département du Pas-de-Calais. Pas une seule journée sans que les élus locaux et les parents d'élèves ne se mobilisent aux côtés des enfants et enseignants contre ces fermetures. Comme toujours en Macronie vous avez les paroles "L'École est la mère des batailles" puis les actes. Nous, élus de la majorité municipale, demandons au Gouvernement de se ressaisir, il en va de l'avenir de notre jeunesse et donc de notre pays.

Alors que le salon de l'agriculture va ouvrir ses portes, nous voulons redire à nos agriculteurs et agricultrices que nous les aimons et les soutenons. Leur combat est légitime. Au-delà de la question centrale de leur rémunération, il y a un enjeu de souveraineté pour notre pays : celle de notre souveraineté alimentaire. Nous avons le devoir et la responsabilité d'être à leurs côtés, de les soutenir et de redonner à notre agriculture toute sa fierté. Nos agriculteurs peuvent être fiers de ce qu'ils incarnent : ils nous nourrissent et façonnent nos territoires. Ils ont la passion de leur métier et de la terre.

Aujourd'hui, une fois n'est pas coutume, on vous propose de jouer au jeu "Qui est-il ?". Élu de l'opposition municipale, à peine élu, il a demandé à rencontrer le Maire. Dans cet entretien il a mentionné que ce que le Maire réalise au quotidien "c'est pas trop mal" et qu'il ne serait pas contre une petite indemnité pour rejoindre la majorité municipale. Vous l'avez reconnu ? Toujours pas ? Petit indice : il s'agit d'un grossier personnage, qui pour la petite histoire trouve désormais que ce que fait la majorité municipale ce n'est pas bien du tout... il faut dire que Monsieur le Maire n'a pas donné suite à sa demande... Les élus du Groupe

Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy - AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT 80000 Euros d'indemnités..Qui suis-je ? Quelle misère !! G. Gilbert

FOIRE D'HIVER Jusqu'au 9 mars. Quartier de la Gare, place Bodelot. Tarif réduit le mercredi 6 mars. Organisation Ville de Bruay-La-Buissière. **Infos 03 21 64 56 00**

PANIQUE AU DONJON ! Du 4 au 8 mars à 10h30 et à 15h. Marionnettes. Salle Wallard. Organisation Cie Microméga. **Infos 07 54 81 55 03**

BOURSE AUX VÊTEMENTS Mercredi 6 mars de 8h30 à 12h. Salle du Temps Libre. Organisation Les Mamans en Action. **Infos 06 11 14 24 60**

LOTO Samedi 9 mars de 12h à 20h30. Salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation les Étincelles de l'Espoir. **Infos 06 59 18 66 23**



SALON DU TATOUAGE Samedi 9 mars de 10h à 18h. COSEC Rostand. Organisation service Commerce. **Infos 03 21 64 56 00**

SPECTACLE
Hypnose
avec
RAGNAR HYPNOSE

TARIF 8€
Tickets en vente sur place

SAMEDI 9 MARS 2024
19H - LE TEMPLE (125 rue Hermant)
Renseignements : NICOLE CARON
07 88 53 99 83

Conception/Impression Service Communication Ville de Bruay-La-Buissière

BOUTIQUES
au centre-ville

BRUAY-LA-BUISSIÈRE
INITIATIVE

Ville de Bruay-La-Buissière



UN AVENIR RADIEUX Samedi 16 mars à 20h. Théâtre. Espace Culturel Grossemy. **Réservations 03 59 41 34 00**

CULTURE WAVE Vendredi 22 mars à 20h. Espace Culturel Grossemy. 80's new wave pop music. Organisé par l'Association Bruaysienne pour la Culture. Tarifs 20€ - 17€ / Étudiants 14€
Réservations 06 26 84 63 75

THE BÈ FÖR
AÜTFEST
FESTIVAL ROCK / METAL AU PROFIT DE L'AUTISME
Samedi 30 mars 2024

KNUCKLE HEAD
DARK COUNTRY

HARSH

Alterlight

ONE MORE SLAVE

HARM
Humour de Vespignat

Espace Culturel Grossemy

LAURIE PERET

Samedi 6 avril 2024 à 20h

Tarif normal 20€ - Tarif réduit 15€
Moins de 16 ans 10€ - Tarif social 5€

Humour, tout public

RENSEIGNEMENTS RÉSERVATIONS
03 59 41 34 00

ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Ville de BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Inscriptions sur
asport-timing.com



5 COURSES

1 KM ENFANT/FAMILLE
3 KM, 5 KM, 10 KM

2 MARCHES
6 KM, 12 KM

LES FOULÉES *du Bruaysis*

30^e édition
Dimanche 21 avril 2024

1€ reversé par dossard du
5 km et du 10 km à
l'association Orpheopolis
(apporte une aide financière, matérielle et
morale aux familles de policiers endeuillées)

- Départ devant l'Hôtel de Ville dès 9h
- Nouveaux parcours verdoyants

www.bruaylabuissiere.fr



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Ville
Active & Sportive

62

Pas-de-Calais
Mon Département

En partenariat avec

Orpheopolis

TERRE
2024
DE JEUN

USEP

CCDS
PAS-DE-CALAIS

FFA
ATHLÈTE 59

Fédération
Française
des Sports
Adaptés

ABE
DES ÉCHANGES INTERNET

ARTOIS ATHLÉTISME

Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir